



L'AUTOMNE DE TOUS LES DANGERS

Danger de voir de nombreuses familles de fonctionnaires dans la gêne, à cause de salaires bloqués, alors que tout coûte plus cher, quoiqu'en dise le taux de l'inflation.

Danger de ne pas voir que toutes et tous les maîtres brevetés ou spécialistes doivent être solidaires et se sentir personnellement concernés par la menace d'élever le temps de travail des maîtreSSEs licenciéEs à 28 périodes.

Danger de céder au découragement alors que rien n'est perdu, que tout le Département, Directeurs, Conseillers pédagogiques et Chefs de Service compris sont avec nous, alors que toutes les associations d'enseignants font bloc, comme le montre le premier numéro de "CLASSE tous risques" qui constitue les pages 3 et 4.

SOMMAIRE:

- Convention
- Cotisations
- Commissions
- CLASSE ...
- ... tous-risques

Des nouvelles du front

(bis)

Dans le cadre de la Fédération des sociétés de fonctionnaires, les négociations de nos conditions salariales pour 1995 avec le Conseil d'Etat ont abouti à une Convention.

(Lire l'Educateur)

En première lecture lundi 7 novembre, le Grand Conseil a ratifié le décret qui garantit pour les trois prochaines années :

- le versement des annuités et du 13e salaire
- une indexation complète jusqu'à Fr. 68'526.- de revenu, nulle pour les autres en 1995, correspondant à 1/3 de l'inflation en 96 et 1/2 en 97
- une légère augmentation des allocations familiales et de naissance
- une réforme du mode de rétribution pour 1998 ... à élaborer en commun ?!

Cotisations 1995

Bonne nouvelle !

Lors de notre dernière Assemblée des délégués, autorisation avait été donnée au Comité cantonal, vu les déficits des deux dernières années, d'augmenter la contribution de membre actif jusqu'au montant de fr. 290.— (actuellement fr. 277.—).

Une autre possibilité avait alors été envisagée... celle d'augmenter le nombre d'adhérents. Or la campagne de recrutement de cet été a obtenu un succès important puisque plus de 150 collègues ont rejoint la SPV, portant notre effectif à 3'100 membres !

J.A.B. 1000 LAUSANNE 19

Retour: SPV, cp 127, 1000 Lausanne 19, paraît 4 x l'an

En conséquence, le CC a pris la décision de ne pas augmenter la cotisation de base pour l'année prochaine.

De plus, pour donner suite à diverses demandes, il a instauré dès 1995 un système de cotisations mieux lié aux taux réels d'activité, ce qui, pour certains, conduira à une diminution de leur charge. Voici le tableau des cotisations prévues, en rappelant que vous recevrez en février-mars un bulletin de versement/carte de membre et qu'un paiement fractionné est toujours admis :

1) Membres actifs

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| a) enseignant de 76 à 100 % | fr. 277.— |
| b) enseignant de 51 à 75 % | fr. 240.— |
| c) enseignant de 26 à 50 % | fr. 170.— |
| d) enseignant de 1 à 25 % | fr. 150.— |

remarque : les couples sont autorisés à déduire de leurs cotisations le montant d'un abonnement à l'«Educateur», soit fr. 58.—.

2) Membres actifs non enseignants avec «Educateur»

fr. 160.—

De plus, en cas de chômage complet, une prise en charge totale ou partielle par le Fonds de secours est possible.

Collectivité SPV/HELVETIA

- > Les feuilles maladie sont supprimées : dorénavant, lors d'achats à la pharmacie, veuillez présenter votre carte personnelle d'identification.
- > Bonne nouvelle ! Les primes 1995 baissent ou tout au moins n'augmentent pas (voir les tarifs dans l'Educateur).

COMMISSIONS SECONDAIRES DANS LES "STARTING-BLOCKS"!

Les commissions cantonales ont été renouvelées pour une période de 4 ans. Merci de tenir la SPV au courant des dossiers les plus chauds!

- 1- Allemand
(vacant)
- 2- Anglais
BARUCHET Narcisse, GLAND
- 3- Branches économiques et commerciales
LONGCHAMP Bernard, VILLARS-TERROIR
MARMIER Olivier, LAUSANNE
POULY Gérald, SAVIGNY
- 4- Cuisine et hygiène alimentaire
PECLARD Jacques, YVERDON
RAJAONARIVO Martine, MONTREUX
ROCHAT-BALLY Marinette, LA SARRAZ
- 5- Dessin
MAILLARD Jean-Philippe, LAUSANNE
- 6- Français
LERESCHE Jean-Sam, GRANDSON
CHAMPION Claude, LUTRY
- 7- Géographie
MATTHEY-DORET Bernard, LA CONVERSION
ROTH Isabelle, SERVION
- 8- Histoire
DARIOLY Raymond, ST-SULPICE
FERRARI Patricia, BLONAY
HAEBERLI Jean-Marc, LUTRY
- 9- Histoire biblique
ISELY Bernard, Au Mont, BOURNENS
- 10- Informatique
FORNEROD Pierre, PRILLY
MONTAGRIN Edouard, MEZIERES
- 11- Mathématiques
GFELLER Roland, LA SARRAZ
SAHLI Gilbert, Tuilière 20, JONGNY
- 12- Musique
BROUSOZ François, CHERNEX
NEYROUD Mariette, CORSIER
RUMPEL Yvan, LAUSANNE
- 13- Physique
CHAUBERT René, PUIDOUX
VAIROLI Jacques, CORSEAUX
- 14- Sciences naturelles
CHAUBERT René, PUIDOUX
FANTOLI Christian, COTTENS
- 15- TM-ACT
BONZON-SCHAFROTH Claudine, ONNENS
CHANSON Thierry, LA SARRAZ
CROSET Guy, L'ORIENT
SCHMUTZ Christiane, NYON
- 16- Non francophones
HURST Jean-François, LAUSANNE

Classe tous risques !

Comité de liaison des associations, des sociétés et syndicat d'enseignants

Société Pédagogique Vaudoise, Société Vaudoise des Maîtres Secondaires,

Société Vaudoise des Maîtres de l'Enseignement Professionnel,

Syndicat des Services Publics - Groupe enseignants,

Association Vaudoise des Maîtres de Gymnase, Association Vaudoise des Formateurs de Maîtres.

No 1
déc.94

Merci aux 1000 collègues présentEs à Beaulieu, lors de l'Assemblée extraordinaire convoquée mercredi 2 novembre par le CLASSE !

Il est certain que leur nombre a ébranlé le Conseil d'Etat.

Non seulement celui-ci n'ignore plus ce qu'est le CLASSE, mais il sait désormais qu'il ne pourra pas laminer les conditions de travail des enseignants sans dommage pour la paix sociale.

Quelques rappels importants:

1. Les enseignants sont les premiers soucieux de l'école, qu'ils souhaitent de qualité, ouverte sur des pédagogies actives, pouvant aider tous les élèves. Ce ne sont pas les maîtreSSEs qui ont jusqu'ici porté des coups à l'école.
2. Avec les autres fonctionnaires, les enseignants ont déjà perdu 240 millions sur leurs traitements (en 3 ans), et au terme de la Convention (fin 97), ils auront sacrifié plus de 10% de leur pouvoir d'achat.
3. Le Conseil d'Etat a dans son collimateur non seulement les 28 périodes pour le secondaire inférieur mais une élévation généralisée du temps de travail des maîtreSSEs, ainsi que de l'âge de la retraite des institutrices et instituteurs. Dès l'an prochain, le chômage pourrait donc frapper, aussi bien les enseignantEs brevetéEs que licenciéEs, sans oublier les maîtreSSEs spécialisés.
4. Entre le *Rapport Blanc* et l'actuel *Groupe des 5 (explications au verso)*, douze chefs des services des quatre départements où travaillent des enseignantEs ont déposé un rapport contre le passage à 28 périodes. Le Conseil d'Etat l'a refusé: qu'il soit rendu public !
5. Les attaques contre notre statut sont un volet d'ORCHIDEE II, démarche pseudo-participative d'économies, promettant des centaines de suppressions d'emplois publics dans le canton: quels sont les rapports entre ces projets et quand l'indispensable débat aura-t-il enfin lieu à leur sujet ?

En conclusion, si les enseignantEs ont choisi de se mobiliser pour défendre pied à pied l'école et leurs conditions de travail, cela n'exclut pas le dialogue, au contraire. Mais on ne nous a lancé que des ultimatums, alors que nous attendons des *Etats-généraux* sur l'école.

La réponse à cette politique est claire:

Signez la pétition et renvoyez-la jusqu'au 25 novembre.

Rendez-vous à la manifestation réunissant tous les enseignantEs

Décisions prises par un millier d'enseignants réunis à Beaulieu le 2 novembre 1994

- ☞ L'AG donne mandat au CLASSE de constituer une «cellule de crise» chargée de:
- informer les enseignant(e)s via une feuille unitaire mensuelle
 - coordonner les actions et fournir un appui logistique
 - rencontrer les décideurs (Conseillers d'Etat concernés, «Groupe des 5» chargé de piloter la mise en oeuvre de la mesure)
 - proposer de nouvelles actions ou convoquer de nouvelles assemblées en fonction de l'évolution de la mise en oeuvre des mesures

☞ »PETITION ET MANIF' ...»

- L'AG fait sienne une pétition proposée par les maîtres de l'Elysée et viendra la remettre sous la forme d'une manifestation le jeudi 1er décembre, 17 h à la Place du Château.

Dans le cadre d'une sensibilisation tous azimuts, l'AG décide les actions suivantes (période d'avant Noël):

☞ «MMES ET MM. LES CONSEILLERS ...»

Un texte fort sera fourni à tous les enseignants qui siègent dans des Municipalités, des Conseils généraux ou communaux, afin qu'ils interpellent la classe politique.

☞ «JOYEUX NOEL, M. VEILLON...»

Puisque M. Veillon ne réfléchit qu'en terme de coupes budgétaires, tous les enseignants sont invités à lui envoyer une paire de ciseaux, accompagnée d'un message personnel, dans la quinzaine précédant Noël.

☞ «DANS TOUTES LES ECOLES, CA VA FAIRE MAL !...»

Les enseignant(e)s demanderont à leur direction d'école de chiffrer, voire d'indiquer les personnes probablement congédiées en août 95, si le «25-28» devient réalité; les conférences des maîtres seront saisies des incidences d'une telle mesure.

En outre, l'AG a retenu les propositions suivantes:

☞ Comme chez les Romains, une liste alphabétique des maîtres sera affichée et 1 nom sur 8 en sera rayé arbitrairement.

☞ Les maître(sse)s sont invitées à contacter les parents de leurs élèves ou l'APE locale afin de les sensibiliser aux enjeux d'un tel engrenage.

☞ Les maître(sse)s sont aussi invités à faire fi de leur devoir de réserve et d'informer les élèves (ex. en leçons de civisme) sur ce qui se trame.

☞ IL Y AURA UNE SUITE EN JANVIER

Une journée d'actions, voire en cas de nécessité une grève préventive (pour laquelle l'ensemble du corps enseignant sera consulté) sont programmées. Car le combat sera long et impliquera bientôt tous nos collègues de la fonction publique et para-publique.

- CALENDRIER: le "Groupe des 5" (MM. j. Heim, G. Grüniger, G. Burdet, F. Reymond et R. Saugy) doit:
 - apporter un complément d'étude sur les modalités du passage de 25 à 28 périodes,
 - rendre son rapport dans les meilleurs délais, puis, le cas échéant,
 - le Conseil d'Etat proposera les modifications légales nécessaires au Grand Conseil.

CLASSE, p.a. SPV, cp 127, 1000 LAUSANNE 19, tél. 617'65'59, fax. 617'96'30